



Le CNRS en Midi-Pyrénées

par Armelle Barelli, Déléguée régionale

Présentation

Le CNRS en Midi-Pyrénées compte 1881 chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs¹. Hormis la délégation et la direction des systèmes d'information, ces personnels se répartissent dans 58 laboratoires et 11 fédérations de recherche. 14 groupements de recherche (GDR) contribuent également à la dynamique de recherche de notre région. Les domaines scientifiques couverts par ces laboratoires, structures fédératives et groupements de recherche, relèvent de tous les instituts du CNRS hors l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3) :

Institut de chimie (INC)

7 laboratoires - 1 fédération - 3 groupements

Institut écologie et environnement (INEE)

3 laboratoires

Institut de physique (INP)

5 laboratoires - 1 fédération

Institut des sciences biologiques (INSB)

12 laboratoires - 4 fédérations - 1 groupement

Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

9 laboratoires - 2 fédérations - 1 groupement

Institut des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

1 laboratoire - 1 fédération - 2 groupements

Institut des sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (INST2I)

6 laboratoires - 2 fédérations - 7 groupements

Institut national des sciences de l'univers (INSU)

12 laboratoires

Les forces de recherche en Midi-Pyrénées sont essentiellement concentrées dans l'agglomération toulousaine mis à part les sites liés à l'Observatoire Midi-Pyrénées (Pic du Midi, Tarbes et Lannemezan), l'École des mines d'Albi-Carmaux et la station d'écologie expérimentale (Moulis).

La délégation Midi-Pyrénées

Elle assure la représentation régionale de l'établissement vis-à-vis de l'ensemble des partenaires et une gestion de proximité des personnels et des unités de recherche. En liaison avec la direction générale et les instituts, la délégation gère les moyens du CNRS : gestion administrative et financière des unités et gestion personnalisée des agents CNRS de la circonscription. Le positionnement des services de la délégation et leurs compétences font qu'ils sont fréquemment sollicités par des groupes de travail au plan national.

La recherche régionale

Historiquement, les disciplines très présentes en Midi-Pyrénées sont les

matériaux (le génie des procédés et le génie chimique), l'électronique, les sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie, l'aéronautique et l'espace. Ces domaines restent au cœur des préoccupations de recherche de la région, mais ne doivent pas masquer un notable effort de soutien de la part du CNRS dans le domaine des sciences du vivant, des mathématiques et de la physique fondamentale.

Le partenariat scientifique

Depuis la première vague de contractualisation entre le ministère, les universités et le CNRS en 1995, le Centre a accentué et diversifié son partenariat avec les établissements universitaires, écoles et organismes de recherche.

De plus, des partenariats significatifs sont développés avec : l'École des mines d'Albi-Carmaux, des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST), des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), des établissements publics à caractère administratif (EPA), des industriels et des sociétés civiles.

La recherche régionale est également liée à trois pôles de compétitivité labellisés : Aéronautique, Espace et Systèmes Embarqués : Aerospace Valley, Cancer-Bio-Santé et Agrimip Innovation.

Les relations internationales

Des laboratoires entretiennent des relations avec des partenaires internationaux, sous la forme :

- d'unités mixtes internationales (UMI)
- de laboratoires internationaux associés (LIA)
- de laboratoires européens associés (LEA)
- de groupements de recherche européens et internationaux (GDRE / GDRI)

Les partenariats industriels

Des contrats de type industriel sont passés entre des unités de

recherche de la région et des industriels (Pierre Fabre, Alstom, Essilor...). Ces partenariats sont en constante augmentation depuis 5 ans.

Les partenariats institutionnels

- Le contrat de Projet État-Région (CPER) 2007-2013 a été signé en 2007 pour un montant global de 1583,88 M€. L'enveloppe du CNRS pour la durée de ce CPER

s'élève à 9,3 M€ dont 5,5 sur des opérations dont il assure la maîtrise d'ouvrage.

- Des laboratoires bénéficient de fonds structurels de l'Europe.

Le CNRS travaille également de longue date en partenariat avec le Conseil Régional.

Contact : Carine Desaulty : carine.desaulty@dr14.cnrs.fr

1 Données de mars 2009

